

Note N° EBS-2521

Le 20 septembre 1979

Monsieur le Chargé d'affaires,

J'ai l'honneur de me référer à la Note N° 55 de l'Ambassadeur Enders en date du 19 mars 1979, ainsi qu'aux récents entretiens entre les représentants de nos deux Gouvernements concernant l'appui des activités des États-Unis d'Amérique dans le Polygone de Churchill ainsi que dans d'autres installations du Conseil national de recherches du Canada.

Je désire vous informer que le Gouvernement du Canada approuve les propositions exposées dans la Note de l'Ambassadeur ainsi que les modifications proposées et accepte que la Note de l'Ambassadeur ainsi que la présente réponse et son Annexe dans laquelle sont insérées les modifications proposées, dont les versions française et anglaise font également foi, constituent entre nos deux Gouvernements un Accord qui entrera en vigueur aujourd'hui avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 1979, et le demeurera jusqu'au 30 juin 1982 à moins que l'un ou l'autre Gouvernement n'y mette fin par un préavis écrit de trois mois à l'autre Gouvernement, ou à moins qu'il ne soit prorogé de gré à gré pour des périodes supplémentaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Chargé d'affaires, les assurances de ma très haute considération.

*Le Secrétaire d'État aux  
affaires extérieures*  
FLORA MACDONALD

L'Honorable Robert W. Duemling  
Chargé d'affaires des États-Unis  
Ambassade des États-Unis d'Amérique  
Ottawa, Ontario